

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 8 novembre 2019

Convocations du 30 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit novembre à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Demerre. Alleaume. Rossi. Pelletier. Le Valégant. Toutin. Mmes Gaudry. Rolland. Tremblay. Tanné Dusapin

Absents excusés : Mme Campas (pouvoir à M. Pelletier)

Absents : Mmes Millour. Lauvernier.

Secrétaire de séance : Mme Tremblay

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 04 octobre 2019.
- Monsieur le Maire signale que les travaux de la voirie, rue de la ferme, ont été faits. Il est regrettable que le carrefour, face à la carrière n'est pas été fait complètement (mais se trouve sur la commune de Crécy-Couvé).
- Mme Tanné Dusapin signale qu'elle a posé des questions au service déchets de l'Agglo et qu'elle reste toujours dans l'attente de réponse.
- Délibérations :
 1. **Tarif Banquet Communal 2019 - D 201900029**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition du Relais d'Aligre de Châteauneuf en Thymerais. Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, retient le menu et fixe la participation à ce banquet à un montant de 40.00 euros par personne.

2. Concours du receveur Municipal – Attribution d'Indemnité - D 201900030

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

De demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable de dépense et de recette, ainsi que de fiscalité ; d'accorder l'indemnité **au taux de 100 %** ;

3. Objet : Fonds de péréquation au titre de la commune de Saulnières, du service eau de Saulnières et du Sivom Saulnières – Crécy-Couvé - D 201900031

Monsieur le Maire propose de solliciter auprès du Conseil Général le fonds de péréquation au titre des dépenses d'investissement de la commune de Saulnières, du service eau de Saulnières **et du Sivom Saulnières – Crécy-Couvé**, Qui seront réalisés en 2019.

Après délibération, et 13 voix Pour, le conseil Municipal décide de solliciter auprès du Conseil général le fonds de péréquation 2019 au titre des trois budgets et autorise M. le Maire à transmettre le récapitulatif des factures d'investissement

4. Tarifs insertion publicitaire - D 201900032

Le conseil Municipal, afin d'aider à financer le bulletin municipal, propose d'insérer une publicité d'une entreprise de manière à la faire connaître aux habitants.

Afin de faciliter la mise en page, il n'est proposé qu'un tarif pour un format unique, soit :

Format 1/8^e page au tarif de 30 euros la publicité

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve par 13 voix pour, le tarif pour une insertion publicitaire dans le bulletin municipal

5. Attribution d'un logement communal – D 201900033

Suite à la rénovation des logements communaux, deux d'entre eux sont mis à la location

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les postulants retient la candidature de Mme ALLEAUME Amélie, pour occuper le logement situé Place de la Résistance au 2^e étage de la mairie La location du logement est à titre précaire et révoquant pour un montant mensuel de trois cent cinquante euros et cinquante euros de charges (chauffage). Les frais d'électricité et d'eau seront à la charge du locataire. Une attestation d'assurance notifiant que le locataire a bien assuré le logement sera à fournir

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les postulants retient la candidature de Mme BIOT Gaëlle, pour occuper le logement situé Place de la résistance au 3^e étage de la mairie (Logement de droite).

La location du logement est à titre précaire et révoquant pour un montant mensuel de trois cent cinquante euros. Les frais d'électricité, de gaz et d'eau seront à la charge du locataire. Une attestation d'assurance notifiant que le locataire a bien assuré le logement sera à fournir.

Le règlement se fera dès réception du titre de recette émis par la mairie de Saulnières et adressé par la Trésorerie de Dreux Agglomération. Un engagement sera signé entre la commune et le locataire. Il prendra effet à compter du 15 Novembre 2019 pour se terminer le 14 novembre 2022.

Par 12 voix Pour, Monsieur Alleaume a quitté la salle et n'a pas participé au vote, le conseil approuve ces deux attributions.

6. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 14 octobre 2019 - D 201900034

La CLETC s'est réunie le 14 octobre 2019 pour formaliser les décisions prises sur :

- La révision de l'attribution de compensation de la commune de Serazereux au titre de l'assainissement collectif.
- La révision de l'attribution de compensation de la commune de Brezolles au titre de la restitution de l'école maternelle située à Brezolles et de sa restauration scolaire.
- La révision de l'attribution de compensation de la commune de Vernouillet au titre du transfert de la piscine de Vernouillet à la communauté d'agglomération

Au terme de ses travaux, elle a adopté, à l'unanimité, le rapport joint. Le Conseil municipal doit se prononcer sur ce rapport,

Le Conseil municipal, Par 12 voix Pour et 1 abstention

DECIDE : D'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 14 octobre 2019,

➤ Gédia a versé la redevance 2019 pour le gaz qui s'élève à 3 498 euros (a doublé par rapport à 2017).

➤ Le Conseil Départemental a versé une somme de 12 786 euros au titre de la 1^{ère} dotation du Fonds Départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de mutation (FDPTADEM). Une deuxième répartition du FDPTADEM 2019 sera effectuée en mars 2020.

➤ Les Flambarts 2019 auront lieu les 6-7-8 décembre prochains, la commune de Saulnières n'y participera pas.

➤ De nouvelles incivilités ont été enregistrées sur la commune : vitres de l'abri bus route de fontaine, le soir d'Halloween.

➤ La distribution des colis pour les anciens aura lieu le samedi 21 décembre à partir de 10 heures, une information sera faite pour les avertir.

➤ Des devis sont parvenus : Sarl E2G électricité » pour la caméra au carrefour de Crécy et de l'entreprise LB Travaux pour les douches des vestiaires de la salle. Ces devis seront étudiés au moment du vote du prochain budget.

➤ Travaux de sécurité à Bretonnières : Monsieur le Maire fait un compte rendu de sa rencontre avec M. Lucien de la DDT. Un achat de panneaux se fera avec prise d'arrêtés.

TOUR DE TABLE :

- **M. Demerre** : demande si les panneaux de signalisation aux quatre routes peuvent être nettoyés. A prévoir au printemps.
Pose la question du champ à côté du groupe scolaire et des pesticides lors des traitements.
- **Mme Tanné Dusapin** : aurait souhaité qu'un bilan de l'opération « participation à la citoyenneté » soit fait par la gendarmerie, comme avait été énoncé lors des réunions ;
Demande que soit revu le projet de borne à pains. La boulangerie de Tréon serait d'accord pour faire l'alimentation mais ne souhaite pas investir dans l'appareil.
Demande si le chemin de la Bellassière est concerné par la coupure d'eau du 13/11.
Demande qui est chargé du réseau d'électricité du même chemin
Souhaiterait qu'un bilan du mandat soit effectué
- **M. Rossi** : indique qu'une réunion d'information est à prévoir pour le bulletin : samedi 23/11 à 10 heures.
Une page dans le bulletin sera réservée pour les incivilités sur la commune qui coûtent chers.
- **Mme Tremblay** : soulève le problème du stationnement devant l'école et souhaiterait qu'un mot soit mis sur le pare-brise de ces personnes.
- **Mme Gaudry** : demande qui achète le sapin pour Noël : la commune de Crécy-Couvé
La livraison des jouets se fera la semaine du 18 novembre.
- **M. Alleaume** : demande que les tarifs pour la location de la salle soient revus sur le site de la commune car il y a des erreurs.

- **M. le Valéant** demande à quelle heure les membres du conseil doivent être présents pour l'arbre de Noël : 8 h à la mairie pour charger les jouets puis préparation de la salle.
- **Mme Rolland** : a pris les colis à Hyper U.
Regrette que des fleurs aient été brûlées lors du traitement des mauvaises herbes au cimetière
- M. Albert : une rencontre aura lieu le vendredi 29 novembre, au niveau de la paroisse, avec l'Evêque. Mme Rolland s'y rendra.

TOUR DU PUBLIC :

MM. Lemelle et Thevenin-Gaillard font un compte rendu du projet de la Saunarias qui se déroulera le dimanche 17 mai.

Souhaite qu'une demande soit par la commune pour avoir du matériel auprès de l'Agglo (barrières, ...)

Séance levée à 23 h 10

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents